Downloaded from: justpaste.it/1golb

# ISDND du Balançan? le préfet du Var Jean-Luc Videlaine n'a pour l'heure, pris aucune décision.

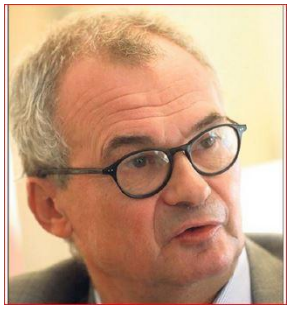

Ouvert sur le sujet à toutes les discussions, le préfet du Var participera à une assemblée générale extraordinaire de l'association des maires du Var (a priori le 12 février prochain).

*En poste depuis près d'un an et demi dans le Var, le préfet savoure certes le cadre et la qualité de vie "indéniables,,, mais entend en premier lieu, ne pas perdre de vue les préoccupations et les intérêts du million de Varois. Dans toute la mesure que lui confère sa fonction, et avant que l'actualité dramatique de la fin de semaine (le crash de deux hélicoptères de l'EALAT) ne le rattrape, il a répondu aux nombreuses questions de Var Matin édition du 5/2/2018.*

## Extraits de sa réponse concernant l'ISDND du Balançan au Cannet des Maures

**La semaine débute parle mouvement de grève des salariés du groupe Pizzorno. En cause: l'exploitation du Balançan.**

la grève des personnels de Pizzorno Var Matin 5/02/2018

Le sujet n'est pas nouveau. Mes prédécesseurs avaient même tiré la sonnette d'alarme à l'époque où le Département était compétent en la matière. Pour poursuivre l'exploitation du

Balançan (I), Pizzorno me demande de passer par la procédure de Projet d'intérêt général (PIG) pour l'ouverture d'un cinquième casier de stockage des déchets, car le plan local d'urbanisme du Cannet-des Maures ne le permet pas. Un PIG, c'est deux ans de procédure. Tout cela dans une perspective où le casier actuel serait plein à la fin de l'année civile, fin 2018. C'est ce que j'ai fait valoir à l'entreprise et aux élus. Je les ai réunis deux fois: fin juin l'an dernier, pour les prévenir que la césure allait se produire entre la fin d'exploitation du site du Balançan et le début d'exploitation des autres sites – une bonne année au moins. Fin décembre, je leur ai dit que le PIG était inopérant compte tenu les délais. J'ai dit la même chose à l'entreprise il y a huit jours, ainsi qu'aux représentants syndicaux lorsque nous les avons reçus en préfecture.

**Aucune autre solution n'est envisageable?**

Le président de l'association des maires du Var, Lean-Pierre Véran, me propose de signer une convention pour poursuivre l'exploitation du Balançan. Pour l'instant, je n'en vois pas les contours, mais ce qui est certain, c'est que le maire du Cannet-des Maures devra être partie prenante dans l'élaboration de ce document. Pizzorno de son côté, qui demande une exploitation de cinq ans, me propose une déclaration de projet. On est en train d'étudier la question.

**Vous avez évoqué la possibilité de faire acheminer les déchets vers d'autres sites.**

Certes, mais cela ne pourrait se faire que dans une situation délicate et coûteuse, c'est bien ce qui suscite autant d'émotion.

**Quand seront exploitables les autres sites ?**

Les sites prévus comme Bagnols, Brignoles etc. ne seront pas exploitables avant que la césure (*l'arrêt de l'exploitation si un nouveau casier de stockage n'était pas acté, Ndlr*) ne se produise.

**Vous penchez pour une poursuite de  l'exploitation?**
Mon sentiment va plutôt dans le sens  inverse. Mais mal fonction consiste aussi à voir le réel, juridique et technique. Je souhaite surtout pour que les choses se passent bien, et j'essaie de ne pas être un marchand d'illusions. Je crois qu'il faut se confronter à la vérité et la réalité. Je dis cela sans aucun esprit critique envers les élus dont certains se sont beaucoup engagés sur ce dossier.

Plus: la grève des personnels de Pizzorno Var Matin 5/02/2018